

Prédication : Matthieu 5 v17-31 « Parole, pain de vie »

Jean-Paul Rabaud, Sanary, 12 février 2023

Nos textes du jour portent sur le sujet de la Loi ? La loi hébraïque. La louange d'aujourd'hui était tirée du Psaume 119, un extrait du moins car c'est le plus long des Psaumes avec ses 176 versets. Ce Psaume 119 est une ode à la Loi et chaque groupe de 8 vers est rattaché à une lettre de l'alphabet, d'Aleph à Tov, soit toutes les lettres de l'alphabet hébraïque, ce qui n'est pas sans évoquer la parole du Christ, « Je suis l'Alpha et l'Oméga ». Ce n'est pas rien, la Loi pour les juifs. C'est même tout, c'est Dieu lui-même qui est dans la Loi. Quand les Hébreux franchissent le Jourdain pour entrer enfin en Terre Promise, ils marchent derrière le Tabernacle, le Tabernacle qui contient les Tables de la Loi. Ils ont donc la Loi de Dieu pour guide, la Parole qui les précède, les accompagne et leur donne une destination.

Sur ces deux tables sont gravés les dix commandements, les dix paroles, qui ont été rappelées à l'instant. Les cinq premières sont d'ordre spirituel et ont trait aux relations de l'homme avec Dieu : « Tu n'auras pas d'autres dieux face à moi », « Tu ne te feras point d'idole », etc... Les cinq suivantes sont d'ordre social : « Honore ton père et ta mère », « Tu ne tueras point », etc... Ces dernières sont de bon sens et communes à toutes sociétés : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas faire de faux témoignages... Ces règles sont indispensables à toute vie sociale et les sociétés juives ou chrétiennes n'en ont pas le monopole, elles se retrouvent partout.

Mais la Loi pour le peuple hébreu ne se résume pas aux "dix commandements". De la Loi et des prophètes dans l'Ancien Testament, nous chrétiens savons en général peu. Spontanément, nous pensons à l'obligation de la circoncision, l'interdit alimentaire du porc ou le respect du repos du shabbat. Mais pour les juif, la Loi est dans toute la Thora, la Loi ce sont les 613 mitsvot, ces 613 commandements, selon le comptage rabbinique, et nous pouvons leur faire confiance sur ce décompte, ils travaillent la question depuis 3.000 ans ! 248 commandements positifs (« fais ») et 365 commandements négatifs (« ne fais pas »). Un nombre certain de ces commandements, tels que ceux liés aux sacrifices, ne sont applicables qu'au sein du Temple à Jérusalem et sont sans objet tant qu'il n'y a plus de Temple. Mais il en reste tout de même énormément. Certains ne nous posent aucun problème théorique, comme le commandement d'aimer Dieu (Deutéronome 6, 5) et de sanctifier son nom (Lévitique 22, 32) ou la prohibition de l'inceste, qui est détaillée sous toutes les formes possibles (grand-père/petite-fille ; beau-père/bru ; beau-frère/belle-sœur, etc. (Lévitique 18)). D'autres nous paraissent plus curieux, tels que l'interdiction de se tatouer (Lévitique 19, 28) (même si, à titre personnel, j'approuve), ou celui, pour les hommes, de ne pas se raser avec un rasoir (Lévitique 19, 27) qui est déjà plus problématique (avec une cuillère c'est nettement moins efficace !), ou encore l'interdiction de cuire ensemble viande et lait (Exode 23, 19) (Pour nous provençaux, ça va, mais... adieu la cuisine normande !)... Les exemples pourraient être multipliés, qui peuvent parfois nous paraître cocasses. Si nous comprenons bien les devoirs à l'égard de Dieu et quant au respect des autres et de soi-même, il n'est pas évident de comprendre en quoi l'usage du rasoir peut contrarier le Seigneur ! Nombre de ces règles nous semblent absurdes puisque nous ne parvenons pas à en comprendre l'esprit et leur strict respect nous paraît kafkaïen ! Un juif répondrait que la Thora s'interprète mais ne se discute pas et que la règle libère, puisqu'elle permet de consacrer son esprit à autre chose.

Jésus, face au peuple et aux docteurs de la foi est dans une position délicate. Il est peut-être tenté de tirer un trait sur ces règles devenues caduques par l'annonce qu'il incarne de la Bonne Nouvelle, l'Évangile de la Grâce. Mais, ignorer la Loi, c'est blasphémer pour les juifs, comme le sait parfaitement Jésus, juif lui-même, ne l'oublions jamais. Ses adversaires pharisiens et scribes n'attendent que cela pour le condamner. Et puis, se passer de toute loi, serait laisser à chacun un total libre arbitre qui, sans garde-fous, peut dériver vers le n'importe quoi. C'est la raison pour laquelle il affirme, lourdement, qu'il ne remet en cause « pas un seul iota ou un seul trait de lettre de la Loi » et que « Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements » aura de graves problèmes au Royaume des Cieux. Mais en pratique, il peut nous sembler s'asseoir allègrement dessus. Pas un iota

de la Loi ?... Mais Il nous dit aussi que l'important n'est pas ce qui entre dans la bouche des hommes mais ce qui en sort. Je ne sais pas s'il a mangé réellement du porc (il ne devait pas être facile d'en trouver chez les bouchers en Palestine) mais il ne se l'interdit pas. Et Il a effectué la majorité de ses guérisons le samedi, le jour du Shabbat ! Or guérir c'est d'abord soigner et soigner c'est travailler, et travailler le jour du shabbat est une violation flagrante de la Loi. Mais il ne faut pas caricaturer le judaïsme, ancien ou contemporain, en un légalisme obtus. La célèbre phrase de Jésus « le Shabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le Shabbat (Marc 2, 27) » se trouve également, en substance, dans le Talmud, la Thora orale.

Paul développera à propos de l'aspect facultatif des règles alimentaires et de la circoncision, ouvrant la porte de la foi aux "goyim", les gentils, aux non juifs.

Le Christ démontre ainsi qu'il faut entendre cette loi avec intelligence et ne pas la déifier. En résumé, il est aussi peccamineux de confondre la loi et Dieu que de croire en Dieu sans en déduire un comportement cohérent avec cette foi.

Jésus reprend à son compte le fondamental "Schema Israel" « Écoute, Israël ! Le SEIGNEUR, notre Dieu, le SEIGNEUR est un. Tu aimeras le SEIGNEUR, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force » qui résume toute la Thora. Mais Il y ajoute : « de toute ton intelligence » (ou « de toute ta pensée » selon les traductions (Marc 12, 30)).

Intelligence et amour sont les clefs.

Ainsi, Jésus explique la démarche qui convient en reprenant certains commandements et en allant au-delà de leurs lettres. Il explique qu'Il est venu pour accomplir la Loi et que, s'il ne faut pas tuer, ce qui est quand même pas trop difficile si l'on ne s'adonne pas habituellement au commerce de la drogue, il nous faut aller entendre plus loin et ne pas se mettre en colère ou insulter l'autre. C'est déjà moins facile. Effectivement nous savons que les mots peuvent tuer aussi, au moins symboliquement. Et parfois réellement, comme nous le prouvent sinistrement les suicides de jeunes harcelés. L'adultère est certes prohibé mais il ne faut pas même convoiter l'épouse d'un autre. En notre époque, qui essaie de promouvoir l'égalité des sexes, nous pouvons considérer, sans trop solliciter son discours, que cette règle doit être valable pour les deux sexes. Et, nous pouvons nous interroger : à partir de quand convoitons nous ? En admirant la plastique d'un corps ?... En se disant « ha !... si je l'avais rencontré(e) avant ?... » En entamant une tentative de séduction ?... En imaginant de torrides ébats ?...

Il est un commandement, mineur selon la classification rabbinique, charmant et poétique : « Si tu trouves sur ton chemin un nid d'oiseau, sur un arbre quelconque ou sur la terre, avec des petits ou des œufs, et la mère couchée sur les petits ou sur les œufs, tu ne prendras pas la mère avec les petits : Tu laisseras s'en aller la mère et tu ne prendras que les petits, afin que tu sois heureux et que tu prolonges tes jours. » (Deut 22, 6-7). Pour reprendre le mode de raisonnement de Jésus, nous pourrions dire « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : "Ne prends pas la mère des oisillons", mais moi je vous dit : " Ne détruis pas les haies où ils nidifient, n'empoisonne pas tes champs avec tes pesticides qui les tuent".

L'enseignement de Jésus est exigeant, mais très compréhensible : le respect formel des règles est loin d'être suffisant, et il faut aller au-delà de la lettre, accomplir la Loi en en comprenant l'esprit et en le mettant en pratique. Il a souvent dénoncé l'hypocrisie de ses adversaires pharisiens, c'est-à-dire certains pharisiens et non tous, qui affichent de façon ostentatoire un respect matériel des obligations, mais qui n'en tirent aucune conséquence dans leur vie. Notons bien que, malgré cela, des chrétiens n'ont pas manqué de reproduire ce comportement. Pour transposer au droit contemporain, ce que Jésus nous dit est finalement assez simple et évident : un individu respectant intégralement les dispositions des codes civil et pénal sur le mariage et la parentalité sera peut-être à l'abri de la justice des hommes, mais ne sera pas pour autant un bon conjoint, un bon parent. Il ne suffit pas de donner à manger, de vêtir, d'envoyer son enfant à l'école et de s'abstenir de le frapper pour être une mère ou un père. Sans amour, cela n'est rien, car l'enfant a autant besoin de manifestations de tendresse que de lait.

Le Christ est la Parole faite chair, pas livre. Si ses Apôtres ont rapporté ses actions et paroles, lui-même n'a rien écrit, sauf sur le sable, ni rien dicté, sauf le "Notre Père".

La vie croyante ne consiste pas à chercher dans la Bible le verset qui répond à telle ou telle question, qui permet de résoudre tel ou tel problème. La Parole ne doit plus être extérieure mais "accomplie", en quelque sorte "ingérée". La vie croyante, c'est assimiler la Parole, pain de vie, comme nous assimilons la nourriture pour vivre, sans pouvoir déterminer dans quel muscle ou os la bouchée que nous avalons est allée se nicher.

La subversion de la parole de Dieu qu'incarne Jésus le Christ, sa parole d'amour et de grâce première et inconditionnelle fait que la Loi n'est plus là pour nous juger ou nous guider, mais pour être accomplie, nous inspirer chaque jour des paroles et des actes d'amour et ainsi, avancer vers le Royaume et la justice de Dieu.

Amen